

8405

1696

Ordonnement du reg^{ne} de Bearn à Eymoutiers
Remin queriendron uing hommes de
ala Comp^{agnie} des gilbert de la batt^{aille}
dure gemant dinfanterie de bearn Com^{mandant}
par un lieutenant et un sergan pour
aller a monmeillon

Logeront et boire

à Zereche

à Eymoutiers

à bourgouneuf seiours

aux lieux cy dessus les uiues serons fournis par
Et tappe aux effectz suiuant le reglement du roy
signe loui et plus bas le telieurs

Vous Consul de Eymoutiers Certiffions au vis
reue de la radditte reue composee dun lieutenant
avec un sergant et deux hommes an joy de quoy
auons signe le 10 auil 1696.

W

Vous lieutenant sddit Certiffions au vis
Loge à Eymoutiers avec un sergant et deux hommes
ou les uiues nous ont este fournis par Et tappe
suiuant l'ordre du roy an joy de quoy auons signe
audit Eymoutiers le 11. auil. 1696.

gilbert